



Mézières- sur-Couesnon

Le journal d'informations municipales

Mézières vous intéresse



© R. TURNI

N° 31
Décembre 2016



Sommaire

Délibérations	p. 2
Réforme territoriale	p. 6
État civil	p. 9
Vie de la commune	p. 10
Informations utiles	p. 16

Éditorial

L'année 2016 a été une année très riche en événements. Ce fut l'année de notre premier forum des associations. Celui-ci a été une très grande réussite car toutes les associations étaient présentes et beaucoup de leurs membres ont participé activement par la présentation de leur sport, leur activité lors de cette journée. Un grand merci à tous et le rendez-vous est déjà pris pour 2017.

L'année 2016 a été marquée par plusieurs projets : le début des travaux de la boulangerie et des appartements (nous sommes aujourd'hui dans la deuxième phase qui consiste principalement aux aménagements extérieurs et la réalisation de la nouvelle boulangerie), le lancement de révision du Plu qui devrait durer environ deux ans et demi, de la première présentation en conseil du projet de sécurisation de la traversée du bourg qui fera l'objet d'une consultation auprès des Méziérais en 2017 et la mise en accessibilité des établissements recevant du public sur deux années.

Une manifestation exceptionnelle a eu lieu ce 11 novembre 2016 pour deux sujets que je souhaiterais mettre en avant : la remise de la médaille militaire à M. Boivin et le parrainage de la commune de Mézières-sur-Couesnon avec la 5^e batterie du 11^e RAMA qui inaugure la mise en place d'un partenariat fort et constructif.

L'année 2017 s'annonce pleine de promesses, avec un chantier majeur : la construction de la nouvelle intercommunalité Liffré-Cormier Communauté.

Depuis plus d'une année maintenant nous partageons avec nos futurs partenaires sur la mise en place des compétences, de la gouvernance, des projets communs mais aussi la préservation des services proposés à la population.

Les valeurs que nous partageons nous permettent d'avancer dans la sérénité. C'est grâce à nos atouts et à nos valeurs que nous allons parvenir, tous ensemble, à construire un territoire fort, une communauté de communes à taille humaine, pour privilégier des actions de proximité au service des habitants.

Je vous souhaite une bonne année 2017 et vous invite d'ores et déjà à noter la date de la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 6 janvier à 19 heures à la salle des fêtes.

Olivier BARBETTE, Maire de Mézières-sur-Couesnon

■ Travaux de réhabilitation boulangerie et création de logements communaux



Les travaux d'aménagement de la boulangerie.

Fonds de concours de la communauté de communes pour l'aménagement et le maintien du dernier commerce et création de logements communaux

Monsieur le maire informe que le conseil communautaire, dans sa séance du 30 juin dernier, a décidé d'attribuer à la commune de Mézières-sur-Couesnon un fonds de concours de 27 000 € pour l'aménagement et le maintien du dernier commerce boulangerie et création de logements communaux. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce fonds de concours d'un montant de 27 000 €.

Avenant n° 1 au marché passé avec la Sarl Bilheude - Lot n° 3 Couverture ardoise/étanchéité - Réhabilitation du

dernier commerce boulangerie et création de logements communaux

Monsieur le maire soumet au conseil municipal qu'un marché a été signé avec la Sarl BILHEUDE Ange pour la réhabilitation du dernier commerce boulangerie et création de logements communaux, lot n° 3 « couverture/étanchéité, le 25 avril 2016.

En cours d'exécution, il a été décidé de remplacer la couverture ardoise par du zinc sur le fournil. Ce qui implique une incidence financière sur ce marché.

- Montant initial du marché : 21 300 € HT
- Avenant n° 1 HT + 1 650 €
- Nouveau montant du marché : 22 950 € HT

le conseil municipal, accepte, à l'unanimité, cet avenant n° 1 et autorise, Monsieur le maire, à le signer.

■ Devis

Acquisition d'un camion benne d'occasion pour le service technique

Monsieur HALLOUX Christophe, adjoint, propose au conseil municipal d'acquérir un camion benne d'occasion afin de faciliter le travail des agents techniques.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre commerciale de UTILÉO LAVAL pour l'achat d'un camion benne d'occasion de marque RENAULT type MASTER – Version CCB DCI 150, de couleur blanche,

pour un montant de 15 100 € HT soit 18 120 € TTC, majoré des frais d'immatriculation s'élevant à 548,76 €.

Approbation devis Lefort - Mise en conformité des installations électriques à l'école publique

Le conseil municipal, par 13 voix POUR et 1 Abstention, approuve le devis de l'entreprise LEFORT d'un montant de 3 261,90 € HT pour une mise en conformité des installations électriques à l'école publique.

■ Finances

Aide de la communauté de communes du pays de Saint-Aubin-du-Cormier - Acquisition de livres, CD, DVD et périodiques à la bibliothèque municipale

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite auprès de la Communauté de communes du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier une aide de 1 905 € soit 30 % d'un montant de dépenses de 6 350 € TTC pour l'acquisition de livres, CD, DVD et périodiques à la bibliothèque municipale.

Convention de financement du programme Breizh Bocage - Syndicat intercommunal du Haut Couesnon

Une demande du Syndicat intercommunal du Haut Couesnon souhaitant établir une convention avec la commune de Mézières-sur-Couesnon afin de poursuivre le programme Breizh Bocage sur le bassin versant du haut couesnon qui était prise en charge par la Comm'ouze.

Cette convention a pour objet de participer au financement de la TVA relative aux travaux effectués sur le territoire de la commune.

Le programme Breizh Bocage a pour objectif la création et/ou la reconstitution de haies bocagères, talus ou bosquets dans le cadre d'opérations collectives. Il s'insère dans un programme global de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de participer au financement de la TVA relative aux travaux effectués sur le territoire de la commune.

■ Péricolaire

Tarif cantine scolaire 2016-2017

Le conseil municipal décide de laisser le tarif du repas facturé aux familles, pour l'année 2016-2017, à 3,34 €, tarif identique depuis 2013.

Voirie



Le carrefour « Bellevue ».

Approbation devis Galle - Travaux d'investissement de la voirie communale: modernisation de la VC n° 7 allant du carrefour de la Théaudière/La Selle à la RD 794

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le devis de l'entreprise GALLE pour un montant de 36 249,50 € HT soit 43 499,40 € TTC pour la modernisation de la voirie communale n° 7 allant du carrefour de la Théaudière/La Selle à la RD 794. Des travaux sont pris en charge par l'entreprise qui a abîmé la route. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter les services départementaux pour bénéficier de la subvention au titre du fonds de solidarité pour ces travaux.

Convention de participation financière avec la collectivité eau du bassin rennais relative à la réfection de la voie d'accès communale au lieu-dit

« La Roche » en tri couches

Monsieur le maire informe le conseil municipal avoir reçu de la collectivité Eau du Bassin Rennais une convention de participation financière relative à la réfection de la voie d'accès communale au lieu-dit « La Roche » en tri couches liée au projet de la destruction de l'ancienne usine de production d'eau potable sur la commune de Mézières-sur-Couesnon. La commune n'avait pas rénové cette route en attendant cette destruction.

Les travaux comprennent:

- Purges des zones abîmées
- Réfection de la structure à l'emplacement des purges
- Tri couches sur zones restructurées et profilage 100 % de la voirie.

Ces travaux sont estimés à un montant total de 7065 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de prendre en charge 50 % du montant total des travaux de réfection de la voie d'accès communale au lieu-dit « La Roche » en tri couches soit 3532,50 € HT.

Fermeture de la voie communale n° 1 et réaménagement du carrefour RD794/RD23

Monsieur le maire fait part au conseil municipal que le département a étudié la sécurisation du carrefour RD794/RD23 au lieu-dit « Bellevue » sur la commune de Mézières-sur-Couesnon potentiellement dangereux.

L'analyse a permis d'établir un plan de réaménagement du carrefour prévoyant la condamnation de l'accès de la voie communale n° 1 sur la RD 794.

Le Maire propose d'émettre un avis favorable sur la fermeture de la voie communale n° 1 sur la RD 794 et sur l'aménagement proposé par le département du carrefour RD 794/RD 23 au lieu-dit Bellevue avec quelques préconisations:

- Limitation à 70 km/h dans les deux sens sur la RD 794
- Implantation d'un 2^e radar dans le sens Sens-de-Bretagne vers Saint-Aubin-du-Cormier par la DDTM 35
- Laisser la possibilité aux piétons et cyclistes d'accéder à la RD 794 par la VC n° 1
- Étudier voire modifier l'implantation de la limitation de vitesse à 70 km/h sur la RD 23
- Prise en charge par le département de la mise voie sans issue de la VC n° 1 « signalisation verticale »
- Mise à niveau de la chaussée au stop venant de Gosné.
- Préconisation d'un giratoire à la place de l'aménagement proposé

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au projet de fermeture de la VC n° 1 sur la RD 794 et à l'aménagement proposé par le département du carrefour RD 794/RD 23 au lieu-dit « Bellevue » avec les préconisations énoncées ci-dessus.

Assainissement

Renouvellement de la convention d'assistance technique départementale pour le suivi et l'exploitation du système d'assainissement collectif

Monsieur le maire expose au conseil municipal que la convention d'assistance technique pour le suivi et l'exploitation du système d'assainissement collectif passée avec le département d'Ille-et-Vilaine, approuvée par délibération du 9 novembre 2012, arrive à échéance fin 2016.

La commune de Mézières-sur-Couesnon possède un réseau de collecte des eaux usées et une station d'épuration de capacité 700 équivalents-habitants, fonctionnant par la technique « biodisques ».

Dans le cadre de la réglementation en vigueur et des orientations du 10^e programme de l'agence de l'Eau Loire-Bretagne, le département propose aux collectivités éligibles pour la période 2017-2020, convention d'une durée de quatre années reconduisant les modalités actuelles.

Sans se substituer aux prérogatives de l'exploitant, le département met à disposition contre rémunération forfaitaire (avec maintien du tarif annuel de 0,41 € par habitant DGF) un technicien spécialisé, sur la base de trois jours par an, apportant un conseil indépendant sur la conduite du système d'assainissement communal.

L'objet de la mission est de tirer le meilleur parti des ouvrages en place par des visites régulières: performances épuratoires, évolution éventuelle, optimisation de l'exploitation, respect des prescriptions réglementaires, appui méthodologique.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise, Monsieur le maire, à signer la convention s'y rapportant avec le département d'Ille-et-Vilaine et à régler le coût de cette assistance technique sur le budget de l'assainissement.

Subventions

Vote des subventions aux associations - année 2016

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'accorder les subventions ci-contre au titre de l'année 2016.

Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « UTL Saint-Aubin-du-Cormier/Liffré »

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 70 € à l'association « UTL St Aubin du cormier adhérente du réseau UTL de Bretagne ».

Versement du solde de subvention à l'association OGEC de l'école Saint-Martin



Monsieur le maire présente au conseil municipal le tableau faisant état du coût de fonctionnement d'un élève élémentaire et maternelle de l'école publique « La Vallée Verte » calculé sur la base des dépenses de l'année 2015 et au prorata du nombre d'enfants inscrits à l'école en septembre 2015 :

- Élève élémentaire: 291,43 €
- Élève maternelle: 848,98 €

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'accorder la subvention suivante :

Subvention allouée à l'OGEC « École privée Saint Martin (sous contrat d'association) 40 élèves élémentaires x 291,43 € = 11 657,20 € 35 élèves maternelles x 848,98 € = 29 714,30 €	41 371,50 €
Avance attribuée (délibération N°21-2016 du 24 mars 2016)	-25 000 €
RESTE À VERSER	16 371,50 €

CATÉGORIE	ASSOCIATION	MONTANT DES SUBVENTIONS ACCORDÉES
Sport	Les joggers du Couesnon	Forfait de 100 € + 15 € par adhérent méziérais
	ACC Foot	
	Team cycliste méziérais	
	Gym Relax	
	Palet Club du Couesnon	
	Yoga en pays de Saint-Aubin-du-Cormier	
	Pétanque Mézières	
	A.C.C.A.	
Les Entrechens		
Social	A.P.E.L.	800 €
	Amicale laïque	800 €
	A.C.P.G. / AFN	230 €
	Club de la Vallée	800 €
	La prévention routière	500 €
	A.D.M.R. (pays de Saint-Aubin du-Cormier)	1 000 €
	Vivre chez soi	350 €
	Restos du cœur	350 €
	Racines	350 €
Événementiel	Les Fous des Planches	400 €
	Mez'idées citoyennes	400 €
	Mosokoï	400 €
	Comité des Fêtes	400 €

Divers

Rapport d'activité 2015 du Syndicat intercommunal du Haut Couesnon

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le rapport d'activité 2015 du Syndicat intercommunal du Haut Couesnon.

Rapport sur le prix et qualité du service public d'eau potable du Syndicat intercommunal des eaux de la vallée du Couesnon - Exercice 2015

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le rapport de l'exercice 2015 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable présenté par le Syndicat intercommunal des Eaux de la Vallée du Couesnon.

Rapport sur le prix et qualité du service public de l'assainissement collectif élaboré par Labocea (Combours) - Exercice 2015

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte ledit rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de l'exercice 2015 établi par le Laboratoire public Conseil, Expertise et Analyse en Bretagne (LABOCEA).

Participation au repas de Noël - Maison de retraite Saint-Joseph

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de prendre en charge le coût du repas de Noël pour cinq résidents de notre commune hébergés à la maison de retraite de Saint-Aubin-du-C.

■ Révision PLU



©Istockphoto

Un agent communautaire sera mis à la disposition de la commune.

Convention avec les communes de Gosné et Saint-Aubin-du-Cormier pour la constitution d'un groupement de commandes pour le choix d'un cabinet chargé de la révision des PLU - Validation C.C.T.P.

Afin de mener à bien la révision du PLU, il convient de choisir un cabinet chargé de la réalisation des documents d'urbanisme. Après échange avec les communes de Gosné et de Saint-Aubin-du-Cormier, il a été conjointement suggéré de ne prendre qu'un seul cabinet pour le montage du dossier.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise, Monsieur le maire, à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes d'urbanisme avec les communes de Gosné et Saint-Aubin-du-Cormier pour la passation d'un marché de prestation intellectuelle pour la révision des PLU.

Convention de mise à disposition d'un agent de la communauté de communes du pays de Liffré à la commune de Mézières-sur-Couesnon pour une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la révision du PLU

Monsieur le maire informe les élus que la communauté de communes du Pays de Liffré propose de mettre un agent communautaire, Mme SCHROEDER, à disposition

de la commune de Mézières-sur-Couesnon pour une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Monsieur le maire précise que l'assistance à maîtrise d'ouvrage urbaine proposée par le Pays de Liffré vise à accompagner les communes dans le pilotage de la réflexion sur l'évolution de la commune et s'assurer que le projet politique est bien traduit dans les documents du PLU qui seront validés. Elle s'assurera également de la bonne compréhension par le public et la facilité d'application par le service instructeur du nouveau règlement.

La maîtrise d'ouvrage de la révision du PLU est bien la commune de Mézières-sur-Couesnon, à ce titre, elle reste pilote de l'ensemble de la procédure.

L'agent est mis à disposition de la commune de Mézières-sur-Couesnon pour une durée de 30 mois. Le montant de la prestation s'élève à 5000 € sur la durée de la convention correspondant à 1 jour/mois de travail en plus de la participation à 8 réunions.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire, à signer la convention de mise à disposition d'un agent communautaire,

Mme SCHROEDER, à la commune de Mézières-sur-Couesnon pour une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme et tout document s'y rapportant.

Choix d'un prestataire pour la révision générale du plan local d'urbanisme de la commune

Une consultation a été lancée sous la forme d'une procédure adaptée ouverte.

Quatre plis ont été remis dans les délais:

- Atelier d'Ys
- Prigent et Associés
- Quarta
- Atelier du Canal

Suite à l'analyse des offres et aux auditions, la commission des marchés a choisi de retenir l'offre la mieux disante présentée par le groupement solidaire L'Atelier d'Ys, mandataire, Atelier Parallèle, Big Paysage et DM EAU d'un montant total de 27 992,50 € HT répartie comme suit:

Sociétés	Nature de la prestation	Montant HT
Atelier d'Ys	Révision du PLU	21 120,00 €
Atelier Parallèle	Analyse architecturale et urbaine OAP	2 360,00 €
Big Paysage	Analyse paysagère, OAP	2 137,50 €
DM Eau	Annexes sanitaires	2 375,00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider le choix de la commission et d'attribuer le marché relatif à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Mézières-sur-Couesnon au groupement solidaire L'Atelier d'Ys, mandataire, Atelier Parallèle, Big Paysage et DM Eau pour un montant total de 27 992.50 € HT.

■ Communauté de communes - Réforme territoriale



Mézières-sur-Couesnon fera partie de Liffré-Cormier communauté.

AVIS SUR LE PROJET DE PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LIFFRÉ ÉTENDU AUX COMMUNES DE GOSNÉ, LIVRÉ-SUR-CHANGEON, MÉZIÈRES-SUR-COUESNON ET SAINT-AUBIN-DU-CORMIER

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma départemental de coopération intercommunale « SDCI », la commission en charge de l'approuver a adopté un amendement le 8 février 2016 validant l'intégration des communes de Gosné, Livré-sur-Changeon, Mézières-sur-Couesnon et Saint-Aubin-du-Cormier à la communauté de communes du Pays de Liffré.

Le SDCI a été publié par le préfet de Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine le 30 mars de l'année en cours, marquant ainsi le début de sa mise en œuvre.

Suite à la publication du SDCI et conformément à l'article 35 de la

loi n° 2015-991 du 7 août 2015, dite Loi NOTRe, le préfet doit notifier les arrêtés de projets de périmètre aux collectivités et EPCI concernés. En application de cette obligation législative, la commune de Mézières-sur-Couesnon a été destinataire, le 8 juin dernier, de l'arrêté préfectoral en date du 31 mai 2016 portant projet de périmètre de la communauté de communes du Pays de Liffré étendu aux communes mentionnées précédemment à compter du 1^{er} janvier 2017.

Modification du nom de la communauté de communes

Le nouveau périmètre de la communauté de communes peut engendrer d'autres modifications d'ordre pratique. Un de ces possibles changements consiste à faire le choix d'un nouveau nom de l'EPCI plus représentatif des communes qui le composeront au 1^{er} janvier 2017.

Les élus municipaux des neuf com-

munes, réunis en assemblée générale le 20 juin dernier, ont décidé le changement de nom de l'EPCI. Ainsi, l'actuelle « Communauté de communes du Pays de Liffré » deviendra « Liffré-Cormier Communauté » au 1^{er} janvier 2017 lorsque les quatre communes rejoindront l'EPCI.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **donne** un avis favorable à l'arrêté préfectoral en date du 31 mai 2016 portant projet de périmètre de la communauté de communes du Pays de Liffré étendu aux communes de Gosné, Livré-sur-Changeon, Mézières-sur-Couesnon et Saint-Aubin-du-Cormier à compter du 1^{er} janvier 2017.

- **Demande** à Monsieur le Préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, de prendre en compte, dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma départemental de coopération intercommunale, cet avis favorable.

- **Réaffirme** la volonté de construire un EPCI à taille humaine composé des communes de Dourdain, Chasné-sur-Illet, Ercé-près-Liffré, Gosné, La Bouëxière, Liffré, Livré-sur-Changeon, Mézières-sur-Couesnon et Saint-Aubin-du-Cormier à compter du 1^{er} janvier 2017.

- **Modifie** le nom actuel de l'EPCI « Communauté de communes du Pays de Liffré » pour « Liffré-Cormier Communauté » à compter du 1^{er} janvier 2017, y compris pour les documents mentionnant ce futur EPCI à neuf communes d'ici au 1^{er} janvier 2017.

COMPOSITION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ « ACCORD LOCAL » DE LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ

Le nombre et la répartition des délégués communautaires pourront être établis selon deux modalités, à savoir :

1. Défaut d'accord amiable au sein de l'EPCI – répartition de sièges de droit commun

Dans ce cas, le nombre de sièges à pourvoir est fixé en fonction de la taille démographique de l'EPCI à fiscalité propre. Ces sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne selon les principes suivants :

- chaque commune doit avoir au minimum un délégué ;
- aucune commune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges ;
- le nombre de sièges attribué à une commune ne peut excéder celui de ses conseillers municipaux ;
- chaque organe délibérant est composé de conseillers communautaires dont le nombre est établi à partir d'un tableau intégré à l'article L.5211-6-1 du CGCT. Pour les EPCI entre 20 000 et 29 999 habitants, comme le futur Pays de Liffré, le nombre de sièges à pourvoir est de 30.

En application des principes mentionnés précédemment la répartition de sièges pour chaque

TEXTE FONDATEUR DE LIFFRÉ-CORMIER COMMUNAUTÉ

La notification de l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre de la communauté de communes du Pays de Liffré étendu aux communes mentionnées précédemment à compter du 1^{er} janvier 2017 permet désormais d'officialiser un certain nombre d'actes importants pour l'EPCI composé de neuf communes.

Afin de se doter d'un socle politique commun, il apparaît important d'approuver formellement le texte fondateur qui retrace l'essentiel de notre vision commune d'avenir commun lequel a déjà été validé par l'assemblée générale des 184 élus de ce territoire le 20 juin 2016.

Ainsi, il est proposé d'approuver le texte fondateur suivant : notre communauté de communes est une intercommunalité intermédiaire située entre Fougères et Rennes, aboutissement de la volonté unanime des neuf communes qui la composent. Cette communauté, qui fait siens les principes du développement durable, vise les objectifs suivants :

1. assurer une solidarité financière entre les communes membres par le développement de politiques communautaires.

2. Assurer l'aménagement équilibré et cohérent du territoire appuyé sur trois villes centres que sont La Bouëxière, Saint-Aubin-du-Cormier et Liffré, ainsi que sur des pôles de proximité que sont Gosné, Chasné-sur-Illet, Ercé-près-Liffré, Dourdain, Livré-sur-Changeon et Mézières-sur-Couesnon.

3. Assurer le développement économique du territoire, source d'emplois bénéficiant à l'ensemble du bassin de vie.

4. Développer son rayonnement, source de développement, en s'appuyant notamment sur sa vitalité, son attractivité économique et ses atouts touristiques.

5. Apporter des services de proximité et des équipements structurants aux habitants du territoire.

6. Favoriser, en synergie avec les communes, **l'accès des habitants à la connaissance, à la culture et à la pratique sportive**, et **assurer aux habitants un égal accès aux services** dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des personnes âgées.

7. Apporter services et mutualisation aux communes membres.

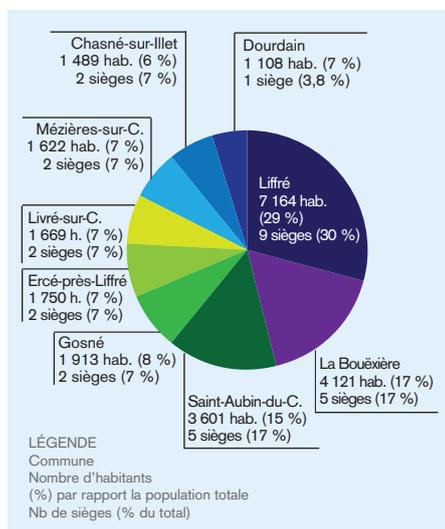
Les communes membres et la communauté de communes s'affirment disponibles pour accueillir d'autres communes exprimant la volonté de la rejoindre et affirment leur volonté de développer des coopérations avec les intercommunalités voisines (notamment avec Rennes Métropole, Fougères Agglomération et Vitré Communauté).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- approuve la proposition d'accord local relatif à la répartition de sièges de l'assemblée délibérante de Liffré-Cormier Communauté à compter du 1^{er} janvier 2017 telle que présentée.
- approuve le texte fondateur de Liffré-Cormier Communauté tel que présenté ci-dessus.

■ Communauté de communes - Réforme territoriale (suite)

commune membre serait la suivante :



2. Accord local

Il peut être décidé une répartition différente de sièges au sein de l'assemblée délibérante de l'EPCI dans le respect de certaines limites posées par le législateur, à savoir :

- le nombre total de sièges répartis entre les communes ne peut excéder plus de 25 % celui qui serait attribué à défaut d'accord amiable.
- Les sièges sont répartis en fonction de la population municipale de chaque commune, authentifiée par le plus récent décret publié en application de l'article 156 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002.
- Chaque commune dispose d'au moins un siège.
- Aucune commune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges.
- La part de sièges attribuée à chaque commune ne peut s'écarter de plus de 20 % de la proportion de sa population dans la population globale des communes membres, sauf cas particuliers, lesquels sont encadrés.
- La nouvelle répartition doit faire l'objet d'une validation par le tiers au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus de la moitié de la population de celles-ci ou de la moitié au moins des conseils municipaux des

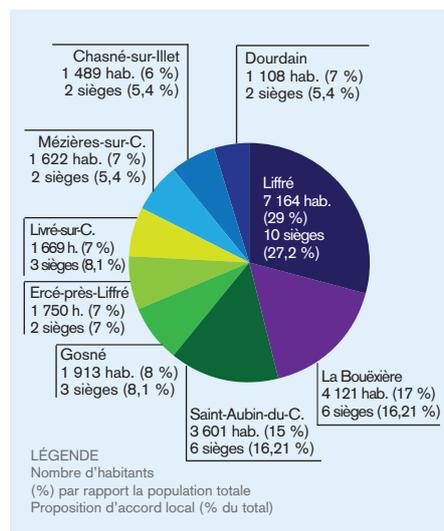
communes membres représentant plus des deux tiers de la population de celles-ci. Cette majorité doit comprendre le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse, lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population des communes membres.

Au regard de ces éléments, une augmentation du nombre de sièges qui favoriserait la représentativité des communes au sein du conseil communautaire est autorisée. Ainsi, dans le respect des règles imposées par le législateur, 42 répartitions différentes de sièges seraient possibles pour la nouvelle assemblée délibérante composée de neuf communes.

Le groupe de travail composé des neuf maires, des vice-présidents du Pays de Liffré et de certains adjoints des communes, réuni le 6 juin 2016, a abordé cette question et a arrêté les principes suivants :

- viser le nombre de sièges maximum autorisé par le législateur afin de favoriser la gouvernance, soit 37 sièges ;
- assurer le même nombre de sièges aux communes de La Bouëxière et Saint-Aubin-du-Cormier ;
- assurer deux sièges à la ville de Dourdain.

En application des principes mentionnés précédemment, il a été proposé la répartition suivante à compter du 1^{er} janvier 2017 :



Les élus municipaux des neuf communes, réunis en assemblée générale le 20 juin 2016, ont émis un avis favorable à cette proposition. À défaut de délibération des conseils municipaux dans le délai prévu, la composition de l'organe délibérant est arrêtée par le représentant de l'État dans le département, selon la répartition de droit commun.

CONVENTION POUR MISSION D'ACCOMPAGNEMENT AU PROCESSUS DE DISSOLUTION-ADHÉSION DES COMMUNES

Monsieur le maire présente aux élus une proposition d'accompagnement au processus de dissolution de la communauté de communes du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier et d'adhésion à la communauté de communes du pays de Liffré des communes de Gosné, Livré-sur-Changeon, Mézières-sur-Couesnon, Saint-Aubin-du-Cormier, élaborée par le cabinet Stratorial Finances et le cabinet Landot & Associés.

Le montant global de la mission s'élève à 16 700 € HT soit la somme de 20 040 € TTC.

Monsieur le maire précise que la communauté de communes du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier prendra en charge 10 000 € et le solde sera réparti entre les quatre communes Gosné, Saint-Aubin-du-Cormier, Livré-sur-Changeon et Mézières-sur-Couesnon.

Où l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité, **approuve** la proposition d'accompagnement au processus de dissolution de la communauté de communes du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier et d'adhésion à la communauté de communes du pays de Liffré des communes de Gosné, Livré-sur-Changeon, Mézières-sur-Couesnon et Saint-Aubin-du-Cormier, élaborée par le cabinet Stratorial Finances et le cabinet Landot & Associés.



© Ville de Liffré

Favoriser l'accès des habitants aux pratiques sportives : un des points du texte fondateur.

■ Naissances



© istockphoto

- DURIEZ Julie, le 27 juin
- SIBIEN Rose, le 5 juillet
- BAYER Romane, le 28 juillet
- PLIHON Degwann, le 30 juillet
- PRÉPOST Lyan, le 2 août
- MOGUET Elowyn, le 5 août
- VEILLARD Anaëlle, le 30 août
- BLANCHET Camille, le 1^{er} septembre
- LE CASTREC Esteban, le 8 septembre
- CLEMENT GUERIN Océane, le 13 septembre
- FERNANDEZ Aëlya, le 16 septembre
- HERISSON Louna, le 4 octobre
- MAGNIEZ Oscar, le 18 novembre
- DROUSSÉ Hugo, le 29 novembre

■ Mariages



© istockphoto

- 9 juillet 2016
PITTOIS Samuel et LALOY Fabienne
La croix des pommeriaux
- 27 août 2016
FECELIER Guillaume et CHESNEL Dolorès
Coglès, le petit marbré

■ Décès

- 5 septembre
LEBASTARD Annick
- 26 octobre
DELAMARCHE Annick

ÉLECTION DE DEUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Pour ce faire, les communes membres ont convenu d'un accord local sur la répartition des sièges. Étant donné que toutes les communes qui composeront Liffré-Cormier communauté ont plus de 1 000 habitants, il est nécessaire de procéder à une nouvelle élection des conseillers communautaires dans les conditions suivantes :

- les communes élisent les conseillers communautaires qui occuperont l'ensemble des sièges désormais attribués à la commune au sein du conseil communautaire, au scrutin de liste à un tour et uniquement parmi les conseillers communautaires précédemment élus.
- Les listes ne peuvent être composées que de conseillers communautaires élus lors du précédent renouvellement général des conseils municipaux et communautaires.
- La loi n'impose pas que les listes préparées à cette occasion soient conformes aux listes présentées lors du précédent renouvellement général des conseils municipaux et communautaires.

- Contrairement à la situation précédente, aucune obligation de respecter la parité ne s'impose lors de l'élaboration de ces nouvelles listes.
- Ces nouvelles listes peuvent être incomplètes.
- Lors de l'élection à un tour, les conseillers municipaux ne peuvent ni modifier les listes qui leur sont proposées, ni ajouter ou supprimer des noms.
- Le mandat des conseillers sortants qui n'ont pas été élus à cette occasion prend fin à compter de la date de la première réunion du nouveau conseil communautaire.

À l'appel de candidatures, une liste est déposée à savoir :
Liste : BARBETTE Olivier et MARCHAND Sébastien

Le vote se fait à main levée.
Nombre de sièges à pourvoir : deux sièges.
POUR : 13 voix
CONTRE : 2 voix

Sont donc élus conseillers communautaires pour la commune de Mézières-sur-Couesnon :
1- BARBETTE Olivier
2- MARCHAND Sébastien

■ École privée Saint-Martin

Depuis la rentrée, plusieurs projets ont vu le jour. Dans le cadre du nouveau cycle 3, les CM sont allés rejoindre les collégiens pour un « Ecol'o Cross » autour de l'étang de Saint-Aubin-du-Cormier.

Avec le salon du livre jeunesse de Fougères, les classes de MS-GS et CE2-CM ont eu la chance de rencontrer les auteurs Thierry Dedieu et Andrée Prigent.

En lien avec notre nouveau projet d'école sur le conte, les enfants de toutes les classes ont travaillé d'arrache pied pour préparer la mise en scène d'un conte musical pour l'Arbre de Noël. Plusieurs ateliers ont été créés : un atelier décors, un atelier chorégraphie et un atelier théâtre. Chaque classe a préparé une danse ou une production rythmique. Les parents ont participé à la confection de costumes et à l'organisation matérielle.

Renseignements au 02 99 39 31 28



Les CM ont rejoint les collégiens pour un « Ecol'o Cross ».



Une médaille bien méritée pour la plus rapide des participants de sa catégorie.

■ École publique de la Vallée verte



Sortie accrobranche : resserrer les liens dès la rentrée pour une meilleure cohésion de groupe.

Une année riche en actions

Cette rentrée scolaire 2016-2017 se passe dans de bonnes conditions de travail, malgré la perte d'une classe : 205 élèves sont répartis dans 8 classes. La classe qui a fermé entre les deux années scolaires est utilisée par les enfants lors des temps périscolaires.

Comme les années précédentes, de nombreux projets sont mis en place et viennent nourrir le nouveau projet d'école actif depuis cette rentrée (et qui se terminera en 2020) :

- les élèves de CM1-CM2 sont allés dès le mois de septembre au parc des Gayeulles à Rennes faire de l'acrobranche, ceci afin de vivre des moments agréables tous ensemble. Cette sortie a été très appréciée par les élèves.
- Tout un travail est, et sera, effectué tout au long de l'année avec les élèves des classes du CP au CM2 autour du devenir des déchets (idée conjointe entre les représentants de parents d'élèves, la mairie et les enseignants) afin de les sensibiliser et de les faire devenir de futurs citoyens éclairés sur le sujet :
- la caravane Main Verte est passée pour travailler avec les classes de CP/CE1 et de CE2 sur le compostage/paillage.

Nos petits jardins ont fait peau neuve.

- Des animateurs du SMICTOM de Fougères interviennent dans les classes de CP, CM1 et CM1/CM2 et travaillent autour du tri, recyclage et autres devenirs de nos déchets.
- Plusieurs pesées des déchets jetés lors des repas à la cantine auront lieu dans l'année.
- les classes de CP/CE1 et de CE2 participent au projet « école et cinéma ». Elles vont travailler autour de trois films dans l'année. Les élèves iront voir les films au cinéma de Saint-Aubin-du-Cormier (Le Mauclerc).
- les classes du CP au CE2 projettent une classe découverte à Saint-Pol-de-Léon dans le Finistère au mois de mai. Pour financer une partie du projet, plusieurs actions vont être mises en place, au sein de l'école, mais aussi parfois au sein de la commune. Par exemple, la randonnée organisée par des parents de l'école aura de nouveau lieu cette année, le dimanche 2 avril 2017.
- toutes les classes iront voir *a minima* un spectacle au centre culturel de Liffré dans l'année.

Le directeur, Stéphane Lebreton

■ Médiathèque

Votre médiathèque et son réseau

Enfin! Dès le 10 décembre 2016, vous allez pouvoir pleinement profiter du réseau des quatre médiathèques: Mézières-sur-Couesnon, Saint-Aubin-du-Cormier, Gosné et Livré-sur-Changeon.

Les plus pour les abonnés: la possibilité d'emprunter et de rendre les ouvrages sur les quatre sites quel que soit le site d'origine, une seule carte lecteur individuel pour tous les sites, la possibilité de consulter l'ensemble des catalogues et d'effectuer des réservations en ligne à partir de votre domicile.

L'adhésion est gratuite! Venez vite vous inscrire!

Notons l'importance des actions culturelles de qualité menées jusqu'aux rencontres avec des auteurs illustrateurs, des spectacles, des lectures, des expositions, des concerts, des ateliers... Toutes gratuites, pour ouvrir la culture à tous. Nous espérons vivement continuer à pouvoir vous les proposer.

L'atelier *pop up* avec Thierry Dedieu, immense auteur illustrateur dont nous avons proposé une visite guidée de l'exposition d'œuvres originales à toutes classes du territoire qui le souhaitait, a remporté un grand succès.

Pour débiter l'année 2017, place au cinéma d'animation et ensuite au numérique.

Attention: la médiathèque de Mézières a besoin de bénévoles pour renforcer son équipe et assurer ses permanences au public (risque de fermeture occasionnelle si non renouvellement de bénévoles) Merci de prendre contact avec Valérie Voisin bibliothécaire!

Pratique Horaire

Mardi de 11h30 à 12h30

et de 15h15 à 18h30

Mercredi: 10h30 à 12h30

et de 14h00 à 17h00

Samedi de 10h30 à 12h30

Fermeture de fin d'année du 26/12

au 02/01 inclus. Réouverture le mardi

3 janvier 2017 à 11h30

Contact 02 99 39 36 36 ou

bibliomezierescouesnon@orange.fr

■ Péri-scolaire



Atelier de Noël avec les CP/CE1.

Le service péri-scolaire a différentes missions :

- la garderie du matin pour les deux écoles: 35 à 40 enfants
- la cantine en trois services: 140 repas servis/jour
- les TAP et ateliers péri-scolaires: entre 120 et 140 enfants/jour
- la garderie du soir pour les deux écoles: environ 80 enfants/jour

Une équipe polyvalente composée de 11 personnes encadre ces différents temps. Depuis la rentrée différents projets ont été impulsés par l'équipe d'animation lors des TAP et des ateliers péri-scolaires: découverte de la sculpture sur ballons, défis fous, découverte de la préhistoire, jeux olympiques, projet théâtre, sensibilisation à la sécurité routière et réalisations de toiles « comme des artistes ».

Plusieurs groupes ont également bénéficié de séances d'animations spécifiques avec des intervenants extérieurs:

- Découverte du yoga avec Marie Serrand, professeur de yoga indépendante.
- Découverte de la musique avec Cyril Bertru de l'école de musique de Saint-Aubin-du-Cormier.
- Séances de sports avec Jean-Philippe, éducateur sportif de l'office des sports de Saint-Aubin-du-Cormier.

Échange inter-génération

Les maternelles et les seniors se sont retrouvés au cours d'une après-midi jeux de sociétés. Les enfants ont beaucoup apprécié cet échange qui était organisé en partenariat avec la coordinatrice des actions seniors de la communauté de commune. Après cet après-midi de jeux

nous allons renouveler l'expérience avec d'autres activités et d'autres groupes d'enfants au cours de l'année.

Projet secourisme

Dans le cadre des TAP, les CM1-CM2 ont participé à un projet autour de la sécurité impulsé par trois jeunes en baccalauréat professionnel « service aux personnes ». La semaine d'animation a été clôturée par l'intervention d'un ambulancier qui est venu apprendre les gestes de premiers secours aux enfants.

Les chants de Noël

Les chants de Noël ont été répétés par les enfants lors de deux temps de garderie gratuits les 6 et 8 décembre derniers. Environ 130 enfants ont partagé un goûter offert par la mairie et ils ont ensuite répété les trois chants de cette année. Petits et grands se sont retrouvés lors de la fête de Noël pour chanter devant les familles avant d'accueillir le père Noël !

■ Amicale laïque

Notre assemblée générale s'est déroulée le 14 octobre 2016 et, à cette occasion, nous avons accueilli un nouveau membre, Émeline SMALLE. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

L'année scolaire 2016/2017 s'annonce intense avec au programme:

- vente de chocolats de Noël,
- vente de sapins de Noël,
- notre traditionnel couscous qui aura lieu le 4 février 2017 à la salle des fêtes de notre commune,
- la balade en forêt organisée en association avec les parents d'élèves le 2 avril 2017,
- la fête de l'école qui aura lieu le 24 juin 2017 à la salle des fêtes.

Les dates et lieux de ces actions vous seront communiqués dans le cahier de liaison des enfants.

Nous comptons sur votre participation active à ces différents événements afin de nous permettre d'accompagner l'école dans l'ensemble de ses projets.

Les membres de l'amicale laïque vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

■ Le club de la Vallée

Un club actif

Petit rappel des nombreuses activités proposées par le club : les 1^{er} et 3^e mardis du mois : réunion des adhérents jeux de belotes, jeux de société etc.

Les 2^e et 4^e mardis du mois : MARCHÉ – Arrivée sur le parking de la salle des fêtes pour le départ à 14 heures précises.

Le 3^e jeudi du mois : DANSE (tangos, disco, marche, reggae et autres styles musicaux sont au programme) – Début de la séance 14 heures, rendez-vous à la salle des fêtes – Clôture entre 17h30 et 18 heures suivant les saisons.

Tous les mercredis sauf exception : GYM de 9h15 à 10h15. Cours encadrés par Chantal Douguet, kinésithérapeute à Mézières-sur-Couesnon.

Notre assemblée générale a eu lieu le mardi 13 décembre.

Le but de l'association est de recevoir les adhérents et futurs adhérents le plus chaleureusement possible.

Ne pas oublier notre concours de belote qui aura lieu le mardi 31 janvier 2017.

Un petit groupe du club de la Vallée a participé à la semaine nationale des retraités. En collaboration avec le centre de loisirs de Mézières-sur-Couesnon, nous avons réalisé une soupe aux châtaignes avec les enfants. Ces derniers nous ont accueillis avec le sourire aux lèvres. Merci aux encadrants, ainsi qu'aux enfants pour ce bon moment intergénérationnel.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Pour tout renseignement :

Tél. : 02 99 39 31 30 ou 02 99 39 36 41
ou 02 99 39 31 41



Prenez le train en marche... rejoignez le club pour partager d'agréables moments !

■ ALSH



Le chaleureux accueil des habitants fait la joie des enfants.

L'accueil de loisirs de Mézières est actuellement géré par la communauté de communes de Saint-Aubin-du-Cormier. Dans le cadre de la réforme territoriale, au 1^{er} janvier 2017 c'est Liffré-Cormier communauté qui prend la gestion du service.

Nous accueillons vos enfants de 3 à 11 ans les mercredis de 12 heures à 19 heures et les vacances scolaires de 7 heures à 19 heures. L'équipe est composée de Stéphanie, Vanessa, Caroline, Anne-Sophie et Émilie (en renfort). Lors des petites et grandes vacances, un renfort d'animateur est souvent nécessaire. Pour info, les recrutements pour 2017 se feront de janvier à fin mars. N'hésitez pas à postuler, nous cherchons du monde!

Depuis juillet 2015, nous sommes dans les locaux rénovés de l'Espace Détente de la Vallée (12 rue du Couesnon, ancienne base de loisirs, face salle des fêtes). Nous récupérons les enfants dans les deux écoles puis descendons à pied les mercredis après la classe. Merci donc de prévoir un équipement vestimentaire adapté à la météo du jour. Il est aussi possible de mettre votre enfant seulement l'après-midi du mercredi. Dans ce cas, vous pouvez le déposer entre 13h30 et 14 heures.

Les inscriptions des mercredis sont à faire jusqu'au lundi soir précédent chaque mercredi par téléphone ou mail. Si vous savez d'avance, il est aussi possible d'inscrire votre enfant pour plusieurs mercredis réguliers.

Les vacances d'automne se sont déroulées sous le thème des pirates. Au programme,

stage de tir à l'arc pour les 7/11 ans, balades en forêt, cadres nature, décorations du centre, chasse au trésor et sorties au cinéma. Nous avons aussi fêté Halloween le lundi 31 octobre avec l'association Mez'Idées puis nous sommes allés défiler dans le lotissement voisin La Grande Prée. Comme l'année dernière les habitants étaient invités à afficher les dessins faits par les enfants, s'ils souhaitaient que ces derniers passent leur chanter des chansons et leur demander des bonbons. Merci aux habitants généreux pour leur accueil convivial!

Pour les vacances de Noël, un seul accueil de loisirs est ouvert sur le territoire, la demande étant moins forte à cette période. Cette année, c'est l'accueil de loisirs de Saint-Aubin-du-Cormier qui est ouvert (18 rue du stade 0299391136) tous les jours de 7h15 à 19 heures. Les inscriptions se font sur permanences à la communauté de communes (0299394299).

L'accueil de loisirs sera ouvert à Mézières aux prochaines vacances de février (du 13 au 24 février). Vous recevrez courant janvier la plaquette avec le programme et les dates d'inscription dans le cartable de votre enfant. N'hésitez pas à nous contacter pour toute information supplémentaire.

Pour nous contacter :

Tél. : 06 75 10 18 72

[alshmezieres@](mailto:alshmezieres@staubinducormiercommunaute.fr)

staubinducormiercommunaute.fr

Permanences au 12 rue du Couesnon

les mardis et jeudis de 9h00 à 12h00

et les mercredis de 9 heures à 19h 00.

Mez'idées citoyennes

De nouveau cette année les enfants étaient au rendez-vous le 31 octobre pour le goûter partagé d'Halloween organisé par l'association Mez'idées Citoyennes. Une cinquantaine d'enfants était présents accompagnés de leurs parents. Ils ont été tour à tour maquillés, des ballons sculptés leur ont été distribués puis nous avons partagé de bons gâteaux confectionnés par les parents et bénévoles entre tous les enfants présents et ceux du centre de loisirs.

Le samedi 19 décembre, l'association a eu le plaisir d'accueillir 17 exposants lors de la 2^e édition du marché de Noël. Des créateurs et producteurs locaux venus de tous univers (textile, ferronnerie, peinture, bijoux etc.) ont pu valoriser leur savoir-faire et se faire connaître auprès des visiteurs. Une dégustation de produits locaux a été proposée et le père Noël avait même prévu une distribution de bonbons. Une belle journée dans l'ambiance des fêtes à venir. Rendez-vous en 2017 pour la prochaine édition ! Et puis 2017 sera placée sous le thème de l'anti-gaspi.

à noter, les animations à venir :

- le 11 janvier : atelier cuisine l'après-midi ouvert à tous suivi d'une dégustation des plats cuisinés et café-débat sur le thème de l'alimentation durable avec Bruno Pison, auteur du livre jeunesse « le pt'it chef » à 20 h 30.
- à partir de la mi-janvier, des ateliers « apprendre à faire soi-même » vous seront proposés : faire soi-même son savon, sa crème hydratante, ses produits ménagers... De bons moments à partager avec les artisans du coin présents pour animer les ateliers.



Lors d'une animation « Café débat ».

Comité des fêtes



Sous ou sur les masques, des sourires lors de la fête d'Halloween.

Retour sur Mézières en musique

Trois rendez-vous orchestrés par le comité des fêtes de Mézières ont été proposés depuis le début de l'été.

Il y a d'abord eu Mézières en Musique, le 2 juillet dernier, sur la place de l'église. De nombreux participants sont venus écouter les groupes invités malgré la concurrence de l'Euro 2016 et du comice agricole ! Bagad mais aussi Rock... il y en avait pour tous les goûts et jusqu'à des heures tardives. Pour sa deuxième édition, Mézières en Musique a la fierté d'accueillir un public qui dépasse maintenant largement les habitants de Mézières.

Halloween, terriblement terrifiant

Puis l'automne est arrivé jusqu'à ce 31 octobre au soir. Des monstres, des fantômes, des sorcières se sont invités dans la salle des fêtes de Mézières pour une soirée dansante et familiale, terriblement terrifiante. Il y avait des sourires sous les masques et les maquillages, des danseurs (merci Max pour l'animation de cette soirée) et de gros mangeurs de barbabapas et de pop-corn. La date est d'ores et déjà réservée pour l'année prochaine !

Soul et beatbox

Enfin, le 10 décembre, l'année se termine pour le comité des fêtes dans l'église de Mézières, avec quatre artistes impressionnants qui se produisent habituellement sur quelques belles scènes nationales ; uniquement leur voix, aucun instrument et un style particulier dans lequel se mêlent soul et beatbox.

Et que se passera-t-il en 2017 ? cochons grillés & guinguette ne demandent qu'à sortir de nos cartons !

Présidé par Yves Schmitt (président), le bureau du comité des fêtes est constitué de David Dauleu (vice-président), Brenda Crestel et Erwann Abdon (trésorière et trésorier adjoint), Julien Lecroere et Karine Baud (secrétaire et secrétaire adjointe). Sarah Chyra, Florence Vrabely et Maxime Dandois sont membres actifs du comité.

Nous avons, comme toutes les associations, un grand besoin de bénévoles pour nous aider à organiser ces manifestations... alors surtout, n'hésitez pas.

Contactez-nous par mail : comitefetesmezieres@orange.fr ou sur notre page facebook : comité des fêtes Mézières.

Yoga

Vous vous sentez stressé, fatigué, avec mal de dos ? Découvrez le yoga ! Pratique régulièrement, le yoga tonifie et assouplit le corps. Il contribue à développer la capacité respiratoire, améliore la concentration, la mémoire, tout en diminuant le stress et l'anxiété.

L'YPSA – Yoga en Pays de Saint-Aubin vous propose des cours à la salle des fêtes de Mézières-sur-Couesnon.

Deux horaires : lundi de 18h30 à 20 heures et de 20 heures à 21 h 30.

Les cours sont assurés par Marie SERRAND, professeur en formation VINIYOGA depuis 2013.

Contact : 06 74 20 15 22

■ Avenir Club du Couesnon « ACC »

LE CLUB

À l'aube de ses 25 ans, l'Avenir Club du Couesnon, vous souhaite tous ses vœux pour 2017. À ce jour le club englobe cinq sections (Badminton, Foot, Gym, Tennis et Volley) totalisant plus de 200 licenciés.

Suite au redécoupage territorial, le club met tout en œuvre pour poursuivre le travail accompli en partenariat avec l'office des sports et continuer à proposer des séances intéressantes pour les entraînements.

MOT DU PRÉSIDENT

Le cadre convivial et l'état d'esprit présent dans les sections permettent à chacun de s'épanouir et d'y trouver un réel plaisir. Les efforts fournis par les sections pour promouvoir nos sports, donnent une belle image de notre club sur le territoire Brétilien. L'énergie mise à disposition par de nombreux bénévoles permet de pérenniser nos adhérents. Il est important pour un club que chacun ait conscience de la nécessité d'apporter son soutien lors des manifestations. Les bénévoles qui dirigent les sections ont toujours besoin d'appui pour conserver une bonne dynamique. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour obtenir des informations. Chaque section peut vous accueillir gratuitement lors de 3 à 4 séances pour un essai. Vous pouvez nous rejoindre tout au long de l'année. L'autonomie accordée à chaque section permet une gestion saine des finances.

ACC BADMINTON

Contact Sébastien Avenel

06 26 10 22 13

sebasti1.avenel@gmail.com

Cotisations: de 55 à 100 €

Après un recul des effectifs ces dernières saisons, la dynamique chez les jeunes semble relancée. La section vit plutôt bien, elle recherche de nouvelles têtes pour relancer la dynamique chez les adultes.

Les jeunes peuvent assister aux séances d'entraînements le mardi soir de 19h30 à 20h30 et les adultes de 20h30 à 22h30 à la salle de Saint-Jean.

ACC FOOT

Contact Vincent Folliot 06 83 78 03 70

president@acc-foot.fr

Cotisations: de 55 à 75 €

Avec 141 licenciés, la section se porte bien. Une saison encourageante s'annonce au

vu de l'effectif. Les progrès obtenus la saison passée chez les jeunes continuent à payer. Les séances d'entraînement se tiennent sur le terrain de Saint-Jean avec une possibilité de retrait en salle en cas d'intempéries:

U7 mardi 18h15/19h15

U9 mercredi 15h00/16h00

U11 lundi 18h00/19h00 et

mercredi 16h00/17h00

U13 mercredi 17h15/18h45 et vendredi à Livré 17h30/18h30

U15 et U17 mercredi 18h30/19h45 et vendredi à Livré 18h30/19h30.

Nous renouvelons l'entente avec Livré et Saint-Georges et poursuivons la mise à disposition d'un bus à la sortie des collèges de Saint-Aubin le vendredi soir à 17h00.

Mention spéciale aux U15 qui accèdent à la D3 à mi-saison après un parcours sans faute. Avec son adhésion au club Rouge et Noir, le club met à disposition des adhérents des places pour assister à chaque match du SRFC à domicile. Les enfants feront l'Escort Kids à la rentrée 2017.

Enfin, nos U11 B, ont reçu leur tout nouveau jeu de maillots.

ACC GYMNASTIQUE

Contact Ghislaine Petit

06 08 81 05 96

ghislaine.petit31@orange.fr

Cotisations 40 €

Cette année encore la section affiche complet avec 22 adhérents (tout âge confondu). Les séances se déroulent le mardi soir à 20h00. Si vous voulez vous détendre, n'hésitez pas à venir faire un saut à la salle des sports de Saint-Jean.

ACC TENNIS

Contact Fabien Pionneau

06 24 41 25 13

tennis.acc@gmail.com

Cotisations de 150 € à 170 €

Pour sa troisième saison, la section marque son entrée en compétition officielle. Les seniors évoluent en compétition par équipe et en individuel. Les enfants auront l'occasion de participer à des tournois sur la deuxième partie de saison, afin de se frotter à la compétition en douceur.

Trois séances d'entraînements sont proposées, la réflexion sur des disponibilités de créneau est en cours. Actuellement lundi soir 18h00-19h00 et samedi 9h30-

10h30 pour les adultes, pour les enfants le jeudi soir 17h00-18h00 et possibilité 19h00-20h00 sur demande. La vie de la section est consultable sur la page facebook « tennisducouesnon ».

ACC VOLLEY

Contact Stéphanie Médard

06 89 50 82 94

steph-35@laposte.net

Cotisations à partir de 55 €

Avec un effectif stable, nous avons lancé notre saison grâce à l'apport de nombreuses arrivées chez les jeunes.

Chez les plus jeunes, nous avons inscrit deux équipes. La première joue en M13 à 4 et la seconde en M15 à 4. Tous ces joueurs s'entraînent le vendredi soir de 18h30 à 20h00 à la salle des sports de Saint-Jean sous la houlette d'un éducateur sportif et de bénévoles; ils jouent tous leurs matchs sous forme de plateau, environ tous les 15 jours.

Les adultes sont également répartis en deux équipes (toujours en entente avec Gosné). Elles sont montées d'un niveau par rapport à l'année dernière. La première est passée en 1^{re} division. La seconde équipe joue en excellence. Les entraînements ont lieu le mercredi de 20h30 à 22h30 à Gosné et sont animés par Vincent.

Le tournoi de fin d'année aura lieu le vendredi 9 juin 2017 (salle des sports).

PROJETS ET MANIFESTATIONS

Les projets pour la saison 2016/2017:

- Soirée des bénévoles
- Déplacement au Stade Rennais/Rennes Volley...
- Tournoi en salle (foot) senior, U11 et U13 10 et 11 février
- Repas du club 8 avril
- Tournoi de badminton 15 avril
- Tournoi en herbe (foot) 3 juin
- Tournoi de volley 9 juin
- Journée des familles 26 août
- Forum des associations 2 septembre

CONTACT

- Section foot: <http://www.acc-foot.fr>
- Pages Facebook: Avenir Club du Couesnon/ACC Tennis
- Courriel: president@acc-foot.fr
- Téléphone: 06 83 78 03 70
- Courrier: Vincent Folliot 7 La Pâqueraie 35140 Saint-Jean-sur-Couesnon

■ Les joggers du Couesnon

Ils se mobilisent pour la bonne cause

Le nombre de licenciés pour cette saison dépasse les 200, dont 35 résidents sur la commune. Nous avons organisé le 20 novembre dernier une manifestation « Courir pour la cause » pour soutenir l'association « Pour Mathis » qui aide un enfant polyhandicapé de 13 ans. 836 participants à cette épreuve ont permis de récolter 5500 €.

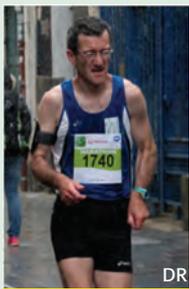
Trois Méziérais au Menestrel

Laurent Chyra, Wilfrid Dauvers, et Stéphane Pinot ont relevé le défi du Menestrel de Moncontour (Côtes d'Armor). Le Menestrel c'est 54 km, en partie de nuit, de tôles ondulées où les moments de récupération sont rares, avec une vingtaine de raidillons et des descentes infernales pour un dénivelé positif global de 2000 m. Ils ont bouclé la distance en 7h 16 min.

Date à retenir: le samedi

13 mai 2017 avec la 14^e édition du Trail de la Vallée du Couesnon
www.joggerscouesnon.fr

Sport



Pascal Noury lors du marathon vert.

Le 23 octobre 2016 a eu lieu le marathon vert, soit 42,195 km entre la zone de Cap Malo à Melesse et le centre-ville de Rennes. Un Méziérais, Pascal Noury a terminé l'épreuve en 3h 22 min. Heureux, il déclare: « Je cours

régulièrement avec les Joggers du Couesnon, une association fort sympathique et ouverte à tous et j'apprécie mes sorties avec ce club. Cela m'aide à m'aérer l'esprit et à trouver un équilibre avec ma vie familiale et mon activité professionnelle. Je suis très content d'avoir pu prendre le départ de ce marathon et bien sûr de le terminer et j'ai pris un réel plaisir dans cette course. »

■ Cyclisme

En 2016, Alain MELLET a créé un nouveau club cycliste de Mézières-sur-Couesnon sur les bases du Club cycliste du Coglais créé en 2005. Avec l'aide de plusieurs sponsors et le soutien de la mairie de Mézières-sur-Couesnon, le club a beaucoup progressé. Le club compte désormais une vingtaine de licenciés (coureurs, VTTistes et randonneurs). De nouvelles tenues ont été acquises et les coureurs ont vaillamment défendu ces nouvelles couleurs. Ils ont obtenu des résultats très satisfaisants.

Après un an d'existence, le président du Team Cycliste Méziérais (TCM), Alain MELLET, est très fier de présenter un bilan largement positif. Tout d'abord, le club compte deux vice-champions départementaux (Denis LEFRANCOIS et Mikaël POGAM). Ensuite, les coureurs du TCM ont multiplié les podiums (Denis LEFRANCOIS (une deuxième place en troisième catégorie), Mikaël POGAM (une victoire en cyclo-cross, deux deuxième places sur route, trois troisième places, trois cinquièmes places parmi lesquelles deux premières places en quatrième catégorie). Les coureurs se sont déplacés sur de nombreuses courses en Bretagne mais aussi dans les Pays de la Loire et en Normandie. Ils ont participé à des épreuves renommées comme le Tro Bro Léon Cyclo. Certains coureurs se sont déplacés jusqu'à Toulouse pour disputer une course. Des coureurs très prometteurs ont rejoint l'équipe, dont l'impressionnant Mickaël DELABAYE, qui ne tardera pas à monter sur les podiums.

Si le bilan sportif est positif, le bilan moral l'est tout autant. Le président insiste régulièrement sur la nécessité d'avoir un esprit irréprochable. Le respect des autres, le savoir vivre ensemble sont des valeurs qu'il souhaite présentes au sein de son équipe. Une charte a été rédigée en ce sens et chaque membre du club s'est engagé à la respecter scrupuleusement.

Le club a organisé deux courses, dont les Championnats d'Ille-et-Vilaine en 2016. En 2017, le TCM souhaite n'organiser qu'une course: le Grand Prix de Mézières qui aura lieu le 20 mai. Une randonnée VTT se déroulera le 26 février.

N'hésitez pas à y participer!

Contact : 06 43 16 92 95

■ Anciens combattants



Jean Boivin a été décoré de la Médaille militaire le 11 novembre dernier.

Lors de la cérémonie du 11 novembre, un Méziérais a été mis à l'honneur. M. Jean Boivin s'est illustré durant le conflit de la guerre d'Algérie où il a été engagé de 1959 à 1961, soit un total de 28 mois au service de la nation dans un conflit particulièrement complexe et meurtrier. Il a été cité à l'ordre du régiment pour s'être distingué le 17 juin 1960 en se portant à la tête de son unité tombée en embuscade, et contraignant, par son action décisive, l'ennemi au repli. À ce titre, il s'est vu décoré de la Médaille militaire lors d'une cérémonie au 11^e RAMA le 10 novembre 2016.

Une médaille décernée par le Président de la République

Cette décoration représente la seconde plus haute décoration militaire française, instituée le 22 janvier 1852 par Louis-Napoléon Bonaparte pour récompenser les militaires non officiers. Elle est décernée par le Président de la République sur proposition du ministre de la Défense. Elle est parfois appelée Médaille des braves ou bijou de la nation. Mais il faut également souligner son engagement dans notre commune entant que conseiller municipal de 1977 à 1988 dont adjoint de 1983 à 1988 et chef de corps des sapeurs-pompiers du centre d'intervention de la commune de 1979 à 1996. Enfin il a passé toute sa vie professionnelle sur notre commune en tenant un commerce jusqu'à sa retraite.

• HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE (TÉL. : 02 99 39 36 43)

Lundi : 8 h 30 – 12 h 00/14 h 00 – 19 h 00
Mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 – 12 h 00
Jeudi : fermé
Samedi : 9 h 00 – 12 h 00

• HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE (TÉL. : 02 99 66 39 82)

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
9 h 45 – 11 h 45 (fermé le jeudi)
Samedi : de 10 h 15 à 12 h 00

• INFORMATIONS PAROISSIALES

Prêtre de la paroisse : Père Pierre LAMBALLAIS
Tél. : 02 99 39 11 62
En cas de décès, prévenir M^{me} Denise HONORÉ
Tél. : 02 99 39 31 30
M. HONORÉ, sacristain, recherche une ou deux personne(s) pour le seconder.

• SMICTOM (02 99 94 34 58) Consignes de collecte

AU 1^{ER} JANVIER 2017 LE JOUR DE COLLECTE DES SACS JAUNES CHANGE

Ils seront ramassés le **MERCREDI**
Ordures ménagères : **VENDREDI**

Aujourd'hui, les sacs jaunes sont collectés le mardi et les ordures ménagères le vendredi. À partir du 1^{er} janvier 2017, les sacs jaunes seront ramassés le mercredi. Le jour de collecte des ordures ménagères reste inchangé. Le bac à ordures et le sac jaune doivent être **présentés à la collecte sur le pictogramme bleu matérialisé au sol, la veille au soir de la collecte.** Après la collecte, le bac ne doit pas rester sur la voie publique. En cas de jour férié, les collectes se font le lendemain du jour normal de collecte. Un conteneur à verre et à papier est à votre disposition sur le parking de la salle des fêtes, rue F. Morin et à la Polka.

ÉLAGAGE DES ARBRES

Les branches des arbres et des haies qui avancent sur les voies communales et chemins ruraux doivent être élagués afin de ne pas gêner la circulation routière et piétonne, et de ne pas toucher les réseaux aériens (électricité, téléphone et éclairage public). L'élagage incombe aux propriétaires et non à la commune. Les déchets verts doivent être emportés à la déchetterie.

• HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE SAINT-AUBIN-DU-C. (TÉL. : 02 99 39 27 58)

Lundi, mardi, mercredi :
de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures
Jeudi : de 9 à 12 heures
Vendredi et samedi :
de 9 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures

Attention, depuis le 6 juillet 2015, il est nécessaire d'avoir une carte pour l'accès à la déchetterie.

Pour obtenir une carte, connectez-vous sur le site www.smictom-fougeres.fr, cliquez sur « Demandez votre carte déchetterie », puis suivez la démarche complète ou complétez la demande de carte sur formulaire papier (à disposition dans les déchetteries).

La carte vous sera adressée par courrier.
Tél. : 02 99 94 34 58

• COMMENT LIMITER SES DÉCHETS ?

Voici quelques astuces pour limiter vos déchets en période de fêtes :

- Acheter votre sapin avec ses racines pour le replanter ensuite.
- Privilégiez les cadeaux dématérialisés (bien-être, place de concert, cours de cuisine...)
- Offrez des cadeaux de seconde main choisis dans le vide-greniers, les bourses aux jouets...)
- Emballez vos cadeaux avec d'anciennes cartes routières, journaux ou tissus comme le font les Japonais (technique du *furoshiki*).
- Lors de vos courses, privilégiez l'achat de produits en vrac pour les fruits et légumes ou en grands contenants (céréales, riz, pâtes...)
- Préférez le réutilisable au jetable (nappes...).

• NATURA SITE 2000

Un site Natura 2000 est un territoire où le gestionnaire concilie préservation de la nature et activités humaines. Cette nature accueille des plantes et des animaux qui peuvent nous sembler communs, mais qui à l'échelle européenne sont assez rares. Près de la commune de Gosné, un grand site Natura 2000 existe : celui du « Complexe forestier de Rennes – Liffré – Chevré, étang et lande d'Oué, forêt de Haute Sève » (1 556 hectares).

La tourbière de la mare moussue se situe en forêt de Saint-Aubin-du-Cormier mais sur la commune de Mézières-sur-Couesnon. Malgré sa superficie de moins d'un hectare, elle fait partie intégrante de ce site Natura 2000, grâce à la diversité de plantes qu'elle accueille, dont certaines sont rares en Bretagne. De plus, les zones humides sont particulièrement sensibles : depuis 30 ans, la moitié d'entre elles ont été détruites sur le territoire français.

L'Office National des Forêts (ONF) en est le gestionnaire. Mickaël MONVOISIN, chef de projet Naturaliste à l'ONF, est le chargé de mission du site.

Tél. : 06 16 78 49 52 mickael.monvoisin@onf.fr

• JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie **dans le mois de leur seizième anniversaire.** La mairie vous délivrera une attestation de recensement. Attention, ce certificat est obligatoire pour s'inscrire aux examens (BEP, le Baccalauréat ou le permis de conduire). Vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

• LA CARTE D'IDENTITÉ EN QUELQUES CLICS

Depuis le 1^{er} décembre 2016, la mairie de Mézières ne peut plus accepter de demande de carte nationale d'identité. Vous pouvez désormais faire votre pré-demande de carte d'identité en ligne.

MODE D'EMPLOI :

1. Créer un compte personnel sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> puis saisir votre état civil et votre adresse pré-demande en ligne
2. Noter le numéro de pré-demande attribué
3. Prendre contact avec l'une des 27 mairies du département équipée de bornes biométriques
4. Rassembler les pièces justificatives
5. Se présenter au guichet de la mairie pour y déposer le dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales
6. Retirer votre carte d'identité dans la mairie où vous avez déposé votre demande.

Les mairies équipées de bornes biométriques les plus proches de notre commune sont : Liffré, Fougères, Combourg, Saint-Brice-en-Coglès, Melesse, Rennes, Betton, Saint-Grégoire, Cesson-Sévigné et Vitré.

Mairie de Mézières-sur-Couesnon
Place de la mairie - 35 140 Mézières-sur-Couesnon
Tél. : 02 99 39 36 43 - Fax : 02 99 39 32 53
E-mail : commune-de-mezieres-sur-couesnon@wanadoo.fr
<http://www.mairie-mezieres-sur-couesnon.fr>
Directeur de la publication : Olivier Barbet, Maire
Conception éditor. & graphique : Structure Visuelle
Tél. : 02 99 39 31 59
E-mail : structurevisuelle@wanadoo.fr
Impression : Labbé, Lécousse